

DEC211105INP

Décision portant nomination de Madame Mathilde HUGBART, directrice adjointe par intérim et de Monsieur Christophe RAUFASTE, directeur adjoint par intérim de l'UMR7010 intitulée l'Institut de physique de Nice (INPHYNI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Madame Mathilde HUGBART, Chargée de recherche de classe normale au CNRS et Monsieur Christophe RAUFASTE, Maître de conférences des universités classe normale à l'Université Côte d'Azur sont respectivement nommés directrice adjointe par intérim et directeur adjoint par intérim de l'UMR7010 intitulée Institut de physique de Nice (INPHYNI) pour la période allant du 1^{er} avril 2021 au 31 août 2021.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **13 AVR. 2021**

Le président - directeur général
Antoine Petit

